



VINS DE
BORDEAUX



Communiqué de presse

21 janvier 2025

Partenariat Interprofession du Vin de Bordeaux et Adelphe L'éco-organisme Adelphe s'associe au vignoble bordelais pour réduire ses émissions carbone.

**En 2025, des temps forts pour mobiliser le territoire, valoriser ses initiatives
vertueuses et encourager le réemploi**

La gestion des emballages ménagers et des papiers graphiques est un défi majeur pour les entreprises françaises. Pour faire face à cet enjeu environnemental et sociétal, l'éco-organisme Adelphe, en partenariat avec le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB), donne le coup d'envoi d'une mobilisation exceptionnelle autour des "3 R" : réduction, réemploi et recyclage. Déjà engagé depuis 2007 dans une stratégie de réduction de son impact carbone, le vignoble bordelais, dont les emballages représentent 35 % des émissions carbone de la filière, s'engage avec Adelphe pour renforcer cette dynamique.

A partir de janvier et jusqu'au mois de juin 2025, des actions concrètes sont prévues à destination des viticulteurs et négociants bordelais comme l'organisation d'un concours ou la mise à disposition d'une plateforme digitale pour évaluer leur empreinte carbone. Le réemploi sera mis à l'honneur à l'occasion de la prochaine édition de Bordeaux Fête le Vin à destination du grand public, événement oenotouristique majeur dédié aux vins de Bordeaux.

Une étroite collaboration et un contrat collectif engagé depuis 2023

Adelphe et le CIVB ont signé un contrat collectif en février 2023 afin **d'aider les viticulteurs et négociants bordelais à se mettre en conformité avec la REP** - Responsabilité Élargie du Producteur. Cette réglementation mobilise les metteurs en marché autour de la réduction de l'impact environnemental de leurs emballages et de leurs papiers. Grâce au contrat collectif, Adelphe simplifie les démarches administratives des producteurs et les accompagne dans leurs actions de réduction, de réemploi et de recyclabilité de leurs emballages grâce à un accompagnement dédié : des visites de site, des diagnostics emballages sur les sites de production avec une restitution collective, des formations, des fiches pratiques, et la mise à disposition de veilles réglementaires.

Adelphe X CIVB : une dynamique partenariale renforcée et des temps forts partagés en 2025

Le 14 janvier, lors des *Rendez-Vous d'Adelphe* avec le CIVB, l'éco-organisme et l'organisation professionnelle ont officiellement lancé leur collaboration pour 2025 :

- Déploiement d'un outil informatique d'estimation et de pilotage des réductions des émissions de gaz à effet de serre

La filière des vins de Bordeaux intègre la démarche d'Adelphe « Objectif Climat » et fournit aux viticulteurs et négociants bordelais une plateforme interactive, qui leur permet d'estimer leur empreinte carbone et d'identifier les leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre.



VINS DE
BORDEAUX



Communiqué de presse

21 janvier 2025

- Les vins de Bordeaux, partenaire hôte du concours Millésime

Le Concours Millésime, qui récompense chaque année les initiatives positives des entreprises qui réduisent l'impact environnemental de leurs emballages, évolue. Pour la première fois, le Concours Millésime se déplace en région pour sa 6ème édition : la remise des prix aura lieu à la maison du Vin de Bordeaux.

- Bordeaux Fête le Vin ... et le réemploi !

Un partenariat exceptionnel d'Adelphe autour de l'édition 2025 de "Bordeaux Fête le Vin", temps fort annuel qui se déroule au cœur de la ville de Bordeaux (du 19 au 22 juin 2025). Le réemploi sera déployé avec le soutien d'Adelphe sur l'ensemble de l'événement. Ce rendez-vous majeur pour les vins de Bordeaux permet à tous les visiteurs de découvrir les vins de Bordeaux et leurs différentes appellations.

Au-delà des efforts portés sur leurs emballages, les viticulteurs et négociants bordelais travaillent de concert pour limiter leurs émissions de gaz à effet de serre depuis 2007. La filière est ainsi engagée pour réduire ses émissions liées au fret, diminuer l'utilisation de Gazole Non Routier au vignoble, réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments. La feuille de route fixe un objectif de réduction de 54% des émissions de la filière des vins de Bordeaux à l'horizon 2030.

Impact de l'éco-contribution des entreprises

Grâce à l'ensemble des contributions financières des adhérents, Adelphe et sa maison-mère Citeo financent la collecte et le tri des emballages et des papiers, ainsi que la lutte contre les déchets abandonnés, en partenariat avec les collectivités locales.

Focus sur la Gironde

En 2023, 21,5 millions d'euros ont été versés afin d'accompagner la performance des dispositifs de collecte et de tri des collectivités locales de la Gironde

- > 3 centres de tri ont été modernisés** dans le département de la Gironde (1M€ pour chaque centre)
- > 8 collectivités locales** sont accompagnées sur le terrain incluant des projets visant à améliorer le réseau des bornes à verre (1,6M€)
- > 9 conventions de lutte contre les déchets abandonnés** ont été signées, couvrant 45% de la population du département et apportant chaque année 2,7M€.

La Gironde se situe aujourd'hui au-dessus de la moyenne nationale concernant le tri avec 78,7 kg (vs 72 pour la France) d'emballages et papiers triés par an et par habitant.



VINS DE
BORDEAUX



Communiqué de presse

21 janvier 2025



➤ Soutiens financiers aux collectivités locales

Pour organiser la collecte sélective (bacs de tri, transport, fonctionnement des centres de tri) et la collecte hors-foyer

➤ Déchets abandonnés

Financer la lutte contre les déchets abandonnés (prévention, sensibilisation, nettoyage...)

➤ Réemploi, éco-conception, R&D

Actions prévues dans l'agrément d'Adelphe pour développer l'économie circulaire

➤ Accompagnement et fonctionnement

Relations avec les adhérents et les collectivités locales, et fonctionnement interne d'Adelphe

➤ Recyclage des nouveaux plastiques

Mise en oeuvre opérationnelle du tri, du surtri et du recyclage des emballages en plastique avec des filières en développement

➤ Engagement des différents publics

Sensibilisation du grand public au geste de tri

À propos d'Adelphe

Adelphe est un éco-organisme agréé par l'Etat dont la mission est de réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers. Il est particulièrement actif sur les filières des vins et spiritueux, des métiers de bouche et de la santé. Grâce à l'éco-contribution versée par les acteurs économiques de ces secteurs, Adelphe conseille les entreprises pour que leurs emballages soient davantage réduits-réemployés-recyclés, finance les collectivités locales pour mieux les collecter et les trier, et sensibilise ses publics sur les bonnes pratiques et les bons gestes à adopter. En 2024, plus de 16 000 entreprises adhèrent à Adelphe et mobilisent environ 80 millions d'euros pour développer ce modèle circulaire, contribuer à la décarbonation de l'économie et ainsi préserver l'environnement et la biodiversité.

www.adelphe.fr



Le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB)

Organisme créé par la Loi du 18 août 1948, le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux représente et réunit les professionnels de la viticulture et du négoce. Il a pour vocation de promouvoir les vins de Bordeaux et de répondre aux enjeux économiques, environnementaux et techniques du secteur. Ses missions s'organisent autour de 4 axes :

- Recherche, qualité et développement durable
- Promotion des vins de Bordeaux
- Étude des marchés, bilans de production et commercialisation
- Défense des intérêts généraux de la filière (Terroir & territoire, Lutte contre la contrefaçon, Promotion de la consommation responsable, Développement de l'oenotourisme)

<https://www.bordeaux.com/fr/>

Contacts presse

ADELPHE - MONET RP

Louise Aelbrecht et Coline Hondermarck - adelphe@monet-rp.com - 07 85 83 31 45

CIVB

Sara Briot-Lesage - sara.briot-lesage@vins-bordeaux.fr - + 33 (0) 6 20 84 25 03